Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260312-DCC26_023-DE

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ
TERRE DES POSSIBLES

Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35240 RETIERS

FINANCES

DCC26-023

OBJET : AFFECTATION DES RESULTAS DE FONCTIONNEMENT 2025

Monsieur Christian SORIEUX, Vice-président en charge des Sports et des Finances, présente le rapport suivant :

Au vu des résultats de fonctionnement dégagés au compte administratif 2025 sur le budget principal et sur les budgets annexes, il convient d'affecter ces résultats au BP 2026 en tout ou partie :

- soit au financement de la section d'investissement,
- soit au financement de la section de fonctionnement.

I - BUDGET PRINCIPAL

Excédent de fonctionnement de clôture 2025 apparaissant au CFU 2025	2 929 123,23€
Déficit d'investissement de clôture 2025 apparaissant au CFU 2025	110 867,19€
Solde des restes à réaliser d'investissement 2025-besoin de financement	147 824,64€
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement-réserves (R 1068/01)	**958 691,83€**
Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement (R 002/01)	**1 970 431,40€**
Reprise du déficit d'investissement 2025 au R 001/01	110 867,19€

II - BUDGET DES ZONES D'ACTIVITES

Excédent de fonctionnement de clôture 2025 apparaissant au CFU 2025	3 178 380,03€
Excédent d'investissement de clôture 2025 apparaissant au CFU 2025	2 260 991,50 €
Solde des restes à réaliser 2025-besoin de financement	16 850,88€
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement-réserves (R 1068/01)	**0,00€**
Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement (R 002/01)	**3 178 380,03€**
Reprise de l'excédent d'investissement 2025 au R 001/01	2 260 991,50€

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260312-DCC26_023-DE

III - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ZA du Bois de Teilay)

Excédent d'exploitation de clôture 2025 apparaissant au CFU 2025	498 697,44€
Excédent d'investissement de clôture 2025 apparaissant au CFU 2025	123 503,81€
Solde des restes à réaliser 2025-besoin de financement	0,00€
Affectation de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation (R 002)	**498 697,44€**

IV - BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Déficit d'exploitation de clôture 2025 apparaissant au CFU 2025	4 086,64€
Excédent d'investissement de clôture 2025 au CFU 2025	25 964,90 €
Reprise du déficit de fonctionnement de clôture 2025 au D002/01	**4 086,64 €**

V - BUDGET DES TRANSPORTS

Résultat d'exploitation de clôture 2025 au CFU 2025	136 257,15 €
Excédent d'investissement de clôture 2025 au CFU 2025	0,00 €
Affectation de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation au R 002	**136 257,15 €**

Ceci étant exposé,

Vu les avis favorables de la Commission « Finances » du 12 février 2026 et du Bureau Communautaire du 17 février 2026,

Il vous est proposé :

- ***D'affecter les résultats de fonctionnement 2025*** *selon la répartition fixée ci-dessus.*
- *D'autoriser le Président, ou son Représentant, à signer tout document y afférant.*

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : **Adoptée à l'unanimité**

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :
- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260312-DCC26_023-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 MARS 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 17 février 2026, s'est réuni le 3 mars 2026 à 19 heures 00, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry RESTIF, Conseiller communautaire de Retiers

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe ARONDEL, M Loïc GODET, MME Mireille COLLEAUX
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	MME Anne RENAULT
BRIE	MM Bruno PELLETIER
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	MME Marie Christine ATHANASE, M Luc GALLARD
EANCE	M Raymond SOULAS
ESSE	M Alexis DELSAUT, MME Jeanne LORON
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	MME Elisabeth BARRE VILLENEUVE, M Jean-Paul BOTREL, M Dominique CORNILLAUD, M Jonathan HOUILLOT, MME Anne JOULAIN, MME Thérèse MOREAU, M Pierric MOREL, M Hubert PARIS, MME Martine PIGEON
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Benoît CLEMENT
MARCILLE-ROBERT	M Laurent DIVAY
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD, MME Véronique BREMOND, M Patrick HENRY, M Alain MALOEUVRE
RETIERS	M Joseph BOUE, M Benoît LUGAND, MME Annick PERON, M Thierry RESTIF, MME Isabelle ROLLAND, MME Véronique RUPIN
SAINTE-COLOMBE.	M Julien RICHARD
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Cédric DANIEL

Etaient excusés :

BRIE	M Patrick ROBERT *(donne pouvoir à M Bruno PELLETIER)*
JANZE	MME Isabelle CEZE *(donne pouvoir à M Pierric MOREL)* M François GOISET
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Hubert BLANCHARD, MME Graziella VALLEE
MARCILLE-ROBERT	MME Isabelle COLAS *(donne pouvoir à M Laurent DIVAY)*

PROPOSITION ADOPTEE PAR LE CONSEIL (37 présents / 3 pouvoirs)

Nombre de votants : 40 ; Voix pour : 40 ; Voix contre : 0 ; Abstention : 0

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président

Signé par : Luc Gallard
Date : 10/03/2026
Qualité : Président

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Luc GALLARD

Le Secrétaire de séance

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Signé par : Thierry RESTIF
Date : 10/03/2026
Qualité : VP RESTIF T - Secrétaire de Séance

TIF